



Moniteur ou monitrice en chef – Programme des parcs (Concours 2022-166)

Culture, sports, loisirs et développement communautaire

Poste temporaire – Concours ouvert aux candidats et candidates internes et externes

Mission du service

Le Service de la culture, des sports, des loisirs et du développement communautaire a pour mission d'améliorer la qualité de vie en favorisant l'accessibilité, la participation active et l'intégration de tous les citoyens grâce à des installations, à des activités et à des services communautaires, culturels, sportifs et récréatifs d'excellence.

Depuis plus de quarante ans, le Programme des parcs de Pointe-Claire a su ajouter du plaisir, des activités amusantes et contribuer à développer des amitiés durables dans la vie des jeunes âgés de 6 à 16 ans pendant la saison estivale. Ce programme, offert par la Ville de Pointe-Claire, tient les enfants fort occupés en offrant diverses activités comme les arts plastiques, des défis interparcs, de l'athlétisme, ainsi que des sorties.

Responsabilités et objectifs de la fonction

Le Moniteur ou la monitrice en chef – Programme des parcs a la responsabilité de planifier, animer et participer à des activités pour des jeunes âgés de 6 à 16 ans. De plus, il ou elle doit montrer l'exemple aux moniteurs en tout temps. Il ou elle aide le superviseur à voir à ce que tous les membres du personnel suivent les procédures de sécurité afin d'assurer le bien-être des enfants au parc et pendant toutes les activités prévues à l'horaire. Il ou elle doit assister et animer le camp de formation et s'assurer que les principes qui y ont été enseignés soient appliqués tout au long de l'été. Il ou elle doit également informer son superviseur à chaque jour sur le travail des employés et lui soumettre un rapport écrit à la fin de l'été.

Exigences

- Être étudiant minimalement au niveau collégial ou universitaire;
- Avoir au moins un (1) an d'expérience en tant que moniteur de parc;
- Bilinguisme (français et anglais, parlé et écrit);
- Bon communicateur et démontre de l'enthousiasme à travailler avec les jeunes;
- Travailler en équipe;
- Capacité à s'adapter et être prévoyant aux différentes situations qui pourraient se présenter;
- Habiléts organisationnelles.

Horaire

Les activités du Programme se dérouleront de la fin juin à la mi-août. Les animateurs seront sur place de 9 h 30 à 12 h (du lundi au vendredi) et de 13 h à 16 h 30 (du lundi au jeudi). De plus, quelques activités seront offertes en soirée au cours de l'été.

Période d'affichage

Du 11 janvier au 5 mars 2023

Pour soumettre votre candidature

Pour postuler, rendez-vous à www.pointe-claire.ca/fr/ville/emplois/ et cliquez sur «Voir les emplois d'été». Vous devez soumettre votre candidature au plus tard le **5 mars 2023**.